Logo de l’organisme de formation

**Attestation de formation de professionnalisation du Caporal de sapeur-pompier professionnel**

Vu l’arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires

Vu le référentiel d’activités et de compétences de chef d’équipe de sapeur-pompier professionnel

Vu le jury du …

M./ Mme. …………………………………………………….

né(e) le ……………………….., à ………………………….

a bien suivi et validé la formation de professionnalisation du Caporal de sapeur-pompier professionnel en date du ……………………..

**Le** (directeur de l’organisme de formation agréé)

*Signature*

**Nom de l’organisme de formation – Chef d’équipe – Année XX**